

CONSEIL DE LA VIE LYCÉENNE

MISSIONS DU CVL

Améliorer les conditions de vie au lycée
Orientation, règlement intérieur, soutien scolaire, santé, écologie, environnement, fonds lycéens... : le CVL est le lieu où sont débattues toutes les questions concrètes qui traversent la vie de l'établissement.

Dialoguer, échanger, débattre

Le CVL est un lieu privilégié d'écoute et d'échanges avec les adultes de la communauté éducative. Les élus peuvent y faire connaître leurs idées librement : ils transmettent les attentes et préoccupations de l'ensemble des lycéens.

Participer aux décisions

Le CVL est aussi force de propositions. Les représentants lycéens peuvent émettre des avis, proposer des aménagements et suggérer des solutions. Par l'intermédiaire des élus, les lycéens sont associés au processus de décisions de l'établissement.

Le C.V.L est une instance où les lycéens sont associés aux décisions de leur établissement scolaire.

Il est compétent pour débattre des questions sur le travail scolaire et les conditions de vie des élèves dans les lycées.

PROJETS PORTÉS PAR LE CVL

Sensibilisation et libération de la parole autour de l'éducation à la sexualité.

Exposition et témoignages autour de la Laïcité.

Récolte de téléphones usagés au profit de l'association *Pour La Vie* qui réalise les rêves d'enfants atteints de la maladie de Duchesne.

Intervention dans les collèges avoisinants pour parler de l'orientation et du lycée.

Action anti-gaspillage alimentaire lors de la demi-pension.

Réflexions et aménagements des espaces verts du lycée.

Semaine de l'Engagement.



Chaque année nous avons besoin d'élèves au CVL pour s'impliquer et monter des projets dans l'établissement. Tout le monde peut être élu :

Alors pourquoi pas vous ?

**Les élus du Conseil de la Vie Lycéenne
du Lycée François Mauriac**